



Campagne de stérilisation des chats errants

Madame, Monsieur,

Considérant les désagréments causés par la présence des chats errants qui provoquent des problèmes de salubrité publique et de nuisances sur le territoire, la municipalité a décidé de recourir à une campagne de stérilisation, seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats sans propriétaire en état de divagation.

Cette campagne sera réalisée **à compter du lundi 10 janvier 2022 inclus à partir de 08H00 au lundi 24 janvier 2022 inclus jusqu'à 16H00.**

sur les sites définis par la commune à savoir :

- Route d'Angoulême lieu-dit « Sainte-Catherine ».
- Rue de l'Ermitage.

Les chats seront acheminés chez un vétérinaire qui les stérilisera et les identifiera par un marquage à l'oreille. Ils seront ensuite réintégrés sur le site d'origine.

Durant cette opération, les propriétaires seront amenés à faire le nécessaire afin de maintenir leurs chats à domicile pendant les jours de capture.

Les chats qui seront déjà identifiés seront ramenés à leurs propriétaires ou relâchés sur le site de capture.

Comptant sur votre collaboration, et restant à votre disposition,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire, signé : Hervé RAMAT.

